

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



CONCEPTION-REALISATION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES PIECES HUMIDES – RESIDENCE DES ARCHIVES À LAVAL

Ref. de la procédure : 24MP33

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020 LAVAL CEDEX 9 – Tél : 02.53.54.55.56

L'ACHETEUR : Service Juridique et des Marchés Publics – Tél : 02.53.54.55.56

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché consiste à réaménager les pièces humides de la Résidences des Archives, à LAVAL. Il s'agit d'un marché de conception-réalisation.

Le présent marché n'est pas décomposé en lot.

Les variantes à l'initiative des entreprises sont autorisées.

DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution est de 23 mois à compter de l'OS de démarrage.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix global forfaitaire révisables une fois au terme de la période de préparation, puis fermes.

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

Le CCAG de travaux est applicable.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ : Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de la consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du prix (60 %) et de la valeur technique notée sur la base du mémoire méthodologique (40 %).

PROCEDURE DE PASSATION :

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Conformément aux articles R. 2171-19 et R. 2171-20 du code de la commande publique, les soumissionnaires admis à soumettre une offre pourront prétendre au versement d'une prime d'un montant de 10 000 € H.T. Le montant pourra être réduit ou supprimé dans le cas où les prestations demandées ne seraient que partiellement fournies, ou ne seraient pas réalisées.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :

Sous forme électronique, par téléchargement libre et gratuit de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes

Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffe du Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes

Téléphone : 02 55 10 10 02

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

12 NOVEMBRE 2024 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

7 OCTOBRE 2024